

Publié le 4 juin 2018

Les élus de la montagne mobilisés pour leur territoire

Près de 50 élus ont participé à la première rencontre Epl-collectivités organisée le 1er juin à Albertville sur les enjeux et moyens de l'attractivité des territoires de montagne, sous la présidence de Michel Le Faou, président de la Fédération des Epl Auvergne-Rhône-Alpes. S'appuyant sur les témoignages d'experts sur les récentes évolutions socio-économiques du secteur, les élus, issus tout autant de métropoles, de vallées comme de stations, ont débattu de leurs expériences et de leurs attentes sur l'avenir de leurs territoires dans leur globalité : gouvernance, dialogue entre élus, mondialisation de l'offre touristique, stratégie d'hébergement, ingénierie financière, innovation, changement climatique et valorisation de la biodiversité...



Face à la concurrence croissante des pays émergents – futurs leaders du tourisme ? – les élus se doivent de moderniser, voire de repenser le modèle économique de la montagne. Selon **Philippe Lebrasseur**, président d'Orex-loisirs, « à la problématique des « lits froids », à l'essoufflement de la clientèle de proximité, à l'absence de dialogue entre élus s'ajoutent les nouveaux modes de consommation auxquelles le marché répond peu ou mal ». « Il faut sans complexes aller jusqu'au bout de l'investissement pour améliorer l'offre des stations de sports d'hiver, répond **Fabrice Pannekoucke**, conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et maire de Moûtiers, que ce soit dans le développement de la neige de culture, les remontées mécaniques, l'hébergement, les infrastructures routières et ferroviaires, et surtout remettre de l'humain pour améliorer l'accueil et l'information des touristes. Les intempéries que ces derniers ont traversées l'hiver dernier, livrés à eux-mêmes sur les routes, l'ont une fois de plus démontré. » Les politiques publiques doivent en effet être à la mesure des enjeux que représentent la montagne. En Auvergne-Rhône-Alpes, les stations représentent **7 milliards d'euros** et près de **100 000 emplois**.

La montagne possède néanmoins plusieurs atouts. La mise en place des corridors économiques et de mobilité permettrait d'élargir les équilibres territoriaux entre métropoles, vallées et stations. Par ailleurs, **Christophe Gauchon**, professeur à l'université de Savoie Mont-Blanc, explique que la baisse de la démographie n'atténue en rien le dynamisme des milieux de montagne grâce à la saisonnalité entre autres.

« N’oublions pas que ce sont la neige et les enneigeurs qui permettent de maintenir une forte activité dans la montagne. A nous, élus et acteurs économiques de nous concerter pour moderniser notre offre », déclare Jean-Luc Boch, maire de La Plagne Tarentaise et président de France Montagnes. « Si nous ne le faisons pas, notre modèle peut mourir, renchérit **Franck Lombard**, premier vice-président du conseil départemental. Aux maires de construire des outils innovants, pourquoi pas des Entreprises publiques locales, pour développer leurs stations en toutes saisons. Tout niveau de collectivité, région, département, intercommunalité, a un rôle à jouer dans le nouveau modèle montagnard mais c’est la pleine intégration des maires qui doit être la clé de voûte du prochain système. »

Trois exemples sont venus illustrer la **performance de la gamme Epl** dans les efforts de développement menés par les élus. Tous démontrent la nécessité d’un dialogue qu’ils doivent instituer pour mutualiser les ressources et les moyens de leurs territoires. « *La fusion en une seule société publique locale (Spl) des différents offices de tourisme, qui jusque-là fonctionnaient en régie ou sous forme d’association, évite une concurrence vaine entre territoires, permet de définir une stratégie plus ambitieuse et d’obtenir de meilleurs résultats* », confie **Laurent Poupard**, président de la Spl Haute-Maurienne Vannoise tourisme. A Annecy avec la création de la Spl O des Aravis, ou encore en Isère avec le groupement d’intérêt économique (GIE) de 2 Sem et de 2 Spl d’aménagement, le modèle de performance économique des Epl fait ses preuves et peut être élargi à de nombreux domaines : gestion de l’eau, transports, promotion touristique, etc.

La rencontre d’Albertville a démontré qu’au-delà des défis qui attendent les milieux de la montagne française, « *les élus ont envie de réussir. Les Epl peuvent y contribuer grâce à leur double identité qui allie à la fois service public et performance économique* », conclut **Jacques Chiron**, ancien sénateur de l’Isère et président d’honneur de la FedEpl.

Les Entreprises publiques locales (Epl) regroupent 1 254 Sociétés d’économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l’aménagement, le logement, l’environnement, l’énergie, le développement économique, la mobilité et le tourisme. Le montant de leur capitalisation s’élève à 4,3 milliards d’euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2016, elles ont réalisé un chiffre d’affaires de 13,2 milliards d’euros. Toutes les infos sur lesepl.fr

Par Hervé LE DAIN